



Forum du Club Convaincre

du lundi 7 octobre 2024

animé par Christian Juyaux

« Le Bon gouvernement » selon Pierre Rosanvallon

(Points Essais, 2015)

Nos régimes sont consacrés par les urnes. Mais sommes-nous gouvernés démocratiquement quand l'action de nos gouvernements est peu transparente avec pas beaucoup de réactivité ou d'écoute des citoyens ? N'est-ce pas la source du désenchantement et du désarroi de nos contemporains ! Si la démocratie est un lien positif entre les représentants et les représentés, elle est devenue un rapport des gouvernants aux gouvernés. C'est donc plus une crise du mal-gouvernement que de la représentation, du fait de la concentration des pouvoirs dans l'exécutif d'un régime présidentiel.

Le livre de Pierre Rosanvallon tente de comprendre ce mal-gouvernement pour déterminer les conditions d'une nouvelle révolution démocratique à accomplir à partir des aspirations et des réflexions dans le monde militant de la société civile. Quelles sont les qualités requises des gouvernants et les règles pour organiser la relation entre gouvernés et gouvernants dans une démocratie d'exercice comme bon gouvernement ?

Nos régimes sont consacrés par les urnes mais sommes-nous gouvernés démocratiquement quand l'action de nos gouvernements est peu transparente avec modérément de réactivité ou d'écoute des citoyens ? D'où le désenchantement et le désarroi de nos contemporains ! Si la démocratie est un lien positif entre les représentants et les représentés, elle est devenue peu à peu un rapport entre les gouvernants et les gouvernés. C'est donc une crise du mal-gouvernement, du fait de la concentration des pouvoirs dans l'exécutif d'un régime présidentiel. Le livre de Pierre Rosanvallon tente de comprendre ce mal-gouvernement pour déterminer les conditions d'une nouvelle révolution démocratique à accomplir à partir des aspirations et des réflexions dans le monde militant de la société civile.

Depuis 1962 en France, l'élection par le suffrage populaire de la tête de l'exécutif confirme une présidentialisation de la démocratie où le parlement n'a qu'une fonction représentative. Cette prédominance de l'exécutif a comme effet la polarisation et la personnalisation du pouvoir. Si le modèle parlementaire est le règne de la Loi (expression de la volonté générale) et l'avènement du peuple législateur, comme le prévoit la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, ce livre sous-entend que les véritables racines du désenchantement actuel est dans le changement de paradigme et tente de déterminer les conditions d'un nouveau progrès démocratique.

La restriction de la démocratie gouvernante à la simple procédure d'autorisation (permis de gouverner qui est accordé) peut amener à un régime illibéral voire dictatorial. Les parlementaires sont soit pour le gouvernement soit contre sans débat sur les sujets.

Pour améliorer la démocratisation de l'élection, plusieurs propositions sont faites: limiter le cumul et la durée des mandats, une représentation plus proportionnelle et l'introduction de procédures référendaires. Du fait de la prédominance du pouvoir exécutif, la clef de la démocratie réside dans les conditions de contrôle de ce dernier par une démocratie d'exercice avec comme impératif la transparence, l'appel d'une démocratie en réseau et la référence à un gouvernement ouvert.

Quelles sont les qualités requises des gouvernants et les règles organisatrices de la relation entre gouvernés et gouvernants qui forment les principes d'un bon gouvernement ?

Pour permettre aux citoyens d'exercer plus directement des fonctions démocratiques, la lisibilité, la responsabilité et la réactivité sont les principes d'une démocratie d'appropriation. Le pouvoir c'est d'abord une relation de confiance entre gouvernants et gouvernés avec le parler vrai et l'intégrité pour fonder une démocratie de confiance.

Les partis politiques qui ont joué un rôle majeur dans la démocratie sont devenus des machines à élections dans une société plus opaque et même illisible du fait de l'individualisme de singularité marqué par la complexification et l'hétérogénéisation du monde social. Leur glissement du côté de la fonction gouvernante les ont rendus auxiliaires de l'activité du pouvoir exécutif, les cantonnant à la seule démocratie d'autorisation en participant aux coalitions au pouvoir ou dans l'opposition en critiquant le gouvernement en place.

Des nouvelles formes politiques représentatives-protestataires s'engagent dans la compétition électorale tout en gardant un caractère participatif (Podemos en Espagne, les Indignés dans divers pays, Occupy Wall Street aux USA), le but de ces initiatives n'est pas de prendre le pouvoir mais de surveiller et de contrôler pour contraindre les gouvernants à rendre des comptes, à parler vrai, à écouter les citoyens, ouvrant un champ à l'implication citoyenne.

Dans le cadre d'une théorie élargie de la démocratie, ce livre de Pierre Rosanvallon propose de définir les conditions d'une démocratisation de la nouvelle forme présidentielle-gouvernante du régime démocratique. Même en Chine, les citoyens se

mobilisent contre la corruption, l'indifférence du pouvoir, l'opacité de certaines politiques, l'irresponsabilité des dirigeants et demandent que les autorités rendent des comptes. Cette démocratie d'exercice incarne le visage positif de l'universalisme démocratique.

Les mutations de la démocratie contemporaine sont appréhendées dans 4 dimensions, d'activité citoyenne, de régime politique, de forme de société et de gouvernement.

- La démocratie-citoyenneté édiflée autour du suffrage universel définit un droit politique du citoyen actif et un statut social comme individu participant sur une base d'égalité à la communauté civique.
- La démocratie-de régime définie par les institutions et les procédures de mise en forme de la volonté générale doit se mettre à distance de positions partisans et d'intérêts particuliers, tout en prenant en compte des expressions plurielles du bien commun et de reconnaissance de toutes les singularités, d'où la place dans les démocraties des autorités indépendantes et des conseils constitutionnels.
- La démocratie-de forme appréhendée comme une relation d'égalité, a été considérée en son origine comme une qualité démocratique, figure de la communalité et pas seulement comme un mode de distribution des richesses. C'est la panne de cette idée d'égalité qui conduit à l'explosion contemporaine des inégalités, destructrice de la démocratie.
- La démocratie-gouvernement est dans notre société contemporaine l'avènement de la nouvelle forme présidentielle-gouvernante du régime démocratique.

Dans une présidentialisation des démocraties, les enjeux de la légitimité du pouvoir exécutif nécessitent une démocratie d'appropriation avec des relations gouvernés/gouvernants vertueuses, supposant lisibilité, responsabilité et réactivité. Elle considère les conflits, les inégalités, les discordes dans la société pour les rendre visibles et en faire l'objet d'un débat public. Pour instituer une société plus juste, plus libre et davantage pacifiée, les gouvernants doivent s'engager dans ce travail collectif pour réformer à partir des récits, visant à saisir la diversité du social et en organisant des moments représentatifs (conférences, assemblées) pour examiner les grands enjeux sociaux, sous une Autorité institutionnalisée du débat démocratique .

Une démocratie d'interaction rapproche le pouvoir de la société. *« les citoyens se sentent plus forts quand ils comprennent mieux les choses, quand ils sont outillés pour percevoir les enjeux du moment, donner un langage et un sens à ce qu'ils vivent... Ils ne s'approprient le pouvoir ni en le prenant, ni en le commandant, mais en conduisant à le redéfinir et à le faire fonctionner autrement...C'est donc à une nouvelle économie politique du pouvoir social, de la capacitation, qui est à l'œuvre dans la démocratie d'interaction ».*

La démocratie de confiance avec les gouvernants suppose intégrité et parler vrai. L'exercice de la démocratie doit s'appuyer sur un conseil de fonctionnement démocratique, gardien des principes et disposant d'une capacité d'investigation

distincte du pouvoir exécutif, législatif et du judiciaire. Des commissions chargées d'évaluer la qualité démocratique des politiques publiques, elles peuvent être composées d'experts, de citoyens tirés au sort et de membres d'agences citoyennes. Des organisations de vigilance citoyenne qui surveillent les gouvernants et mènent un travail d'implication, de formation et d'information des citoyens. L'ensemble de ces démarches doit être défini par une charte du fonctionnement démocratique.

Avec "*Le Bon Gouvernement*" Pierre Rosanvallon poursuit son analyse de l'évolution des systèmes démocratiques engagée dans "*La Contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*" (2006), "*La légitimité démocratique*" (2008) et "*La Société des égaux*" (2011). Pour lui, à l'âge de la mondialisation et de l'individualisme, le modèle a rencontré ses limites. Les citoyens ne peuvent se satisfaire des mécanismes de la démocratie représentative et développent les éléments d'une véritable "contre-démocratie" sous la forme de différents pouvoirs de surveillance ou d'empêchement. "*Le bon gouvernement*" 405 pages par Pierre Rosanvallon Ed du Seuil août 2015

Il vient de sortir un livre « Les institutions invisibles »

Le débat

De belles intentions mais je reste sur ma faim. Aujourd'hui il y a tant de diversités entre les pays démocratiques allant parfois jusqu'à une proximité de la dictature. Même dans notre pays, la démocratie est plus qu'incertaine. Voyons ce que le président de la République a pu faire pour imposer son gouvernement. Il reste étrange que le premier ministre soit issu des Républicains qui ont eu le moins de voix. Le RN est capable de devenir le premier parti : quelle importance accorder à ce résultat qui conduit les gens à voter contre leur propre intérêt ? La démocratie est pervertie par les partis.

Rosanvallon écrirait-il la même chose aujourd'hui ? Notre constitution tend au présidentialisme. Le président actuel a une conception très verticale du pouvoir qui ignore complètement les corps intermédiaires. La notion de responsabilité est une notion importante. Comment la mettre en place ? La responsabilité s'exerce dans les urnes. Se retrouver devant les urnes tous les 5 ans est vraiment peu. Comment donner entre temps un pouvoir aux citoyens ? Les citoyens sont informés par diverses voies. Ils savent ce qu'il se passe. 5 ans sans s'exprimer est vraiment trop peu.

La question de la démocratie est une question assez vaste. Difficile pour un gouvernement de rendre compte régulièrement. Qu'au moins il soit en dialogue régulier avec les corps constitués, les élus locaux. Ce n'est clairement pas la priorité du président actuel.

Le dialogue avec les corps intermédiaires syndicats, associations comme celles du PPV, est aussi nécessaire. Pour le citoyen, comment faire ? Le Pacte Civique se questionne sur les conventions citoyennes comme celles sur la fin de vie, le climat. La Métropole

de Lyon vient d'en lancer sur le climat. C'est intéressant , cela mobilise chaque fois une centaine de personnes, cela sort des documents pédagogiques. Cela marque-t-il l'opinion publique dans son ensemble ?

Rosanvallon a une vision de la démocratie proche de celle de 1789. On est passé à l'inverse avec la cinquième république qui s'accroît avec Jospin qui a lié présidentielles et législatives. Nos représentants ne sont plus là pour nous représenter mais pour soutenir ou bloquer le gouvernement. C'est le cas aujourd'hui. On ne voit pas de discussion sur les sujets concrets. Une partie des jeunes semblent vouloir contrôler le pouvoir, peser dessus et pas le prendre. Notre capacité de contrôler les choses est aujourd'hui réduite et la demande de pouvoir peser augmente puisque députés et sénateurs ne le font pas.

C'est vrai dans d'autres pays qui gardent le pouvoir pendant tout leur mandat sans tenir compte des opinions.

Nous naviguons dans un paradoxe d'une demande au pouvoir d'intervenir rapidement et une autre demande de référendums fréquents. On sait qu'un référendum sur l'immigration ferait passer n'importe quel texte.

Il faudrait demander à Rosanvallon d'actualiser son propos. Je suis inquiète à la manipulation de l'opinion publique sur les réseaux sociaux à laquelle se prêtent des grands médias y compris sérieux comme le Figaro. Les commentaires accentuent ce phénomène. Les partenaires sociaux ne doivent pas être oubliés.

Nos représentants élus ont l'obligation de responsabilité. Chacun dans une famille décide en fonction de ses capacités de financement ou autres. Un élu devrait essayer de faire ce que le peuple attend sans toujours lui dire oui. Un élu qui explique les raisons de la non tenue de sa promesse peut continuer à être respecté. Nous avons voté pour Macron car il était moins dangereux que Le Pen. Mais sa crédibilité continue de baisser. Son nouveau premier ministre est peut être capable de faire la part des choses.

Je suis très choqué par la présidentialisation qui permet à un seul homme de dissoudre l'assemblée puis d'attendre des semaines avant de nommer le gouvernement. Le conseil n'est pas un contre pouvoir. Quelle idée a Rosanvallon derrière cette idée ?

Rosanvallon veut un conseil de la démocratie qui permette de vérifier la qualité démocratique des décisions prises. Il parle d'organisation de vigilance citoyenne qui mènerait un travail d'éducation et d'information des citoyens. Dans son dernier livre, il sort l'idée d'institutions invisibles. La confiance, c'est une sorte d'extension de la proximité ; l'autorité, une présence de la société dans l'invisible ; la légitimité une définition d'un commun de consensus.

Quel pouvoir d'intervention aurait ce conseil ?

Rosanvallon en parle comme d'un pouvoir équivalent aux pouvoirs judiciaire, exécutif et législatif. Le Conseil Constitutionnel ou le Conseil d'Etat en sont une ébauche possible.

Je suis très réservé sur la démocratie de référendum car la réponse en oui ou non ne répond pas à une réalité complexe. Les gens sont insatisfaits du fonctionnement actuels. L'idée de convention citoyenne mérite d'être développée. La convention sur la fin de vie a bien fonctionné. L'autre structure du grand débat après les Gilets jaunes a aussi fonctionné. C'était un bon lieu d'échanges. Cela pourrait être du rôle des parlementaires de faire des réunions d'échanges dans leurs circonscriptions ? De manière évidente, l'absence de ces lieux pour le Parlement Européen est criante.

Le Conseil d'Etat ne fait qu'une régulation de droit. Rosanvallon parle plus de déontologie. C'est plus ambitieux et pratique. Nous avons avant cela des progrès à faire sur le nombre de projets de lois et le petit nombre de propositions de lois. Le gouvernement est trop maître des lois discutées.

Ce qui fonctionne mal, la santé, la formation est su depuis longtemps. Les députés ont pour souci principal est de terminer leur mandat au mieux en particulier vis-à-vis de leur parti ou du gouvernement qu'ils soutiennent.

La pensée de Rosanvallon n'est pas facile. La situation politique actuelle a un déficit énorme de lieux de débats. On découvre les 60 Milliards à gagner. La Cour des Comptes et l'Europe ne laissent pas entendre ce trou. Barnier semble vouloir maîtriser la barque. Cela peut être intéressant de l'observer dans ce fonctionnement à deux têtes.

L'élection proportionnelle des députés va revenir. Cela peut avoir des conséquences : un seul tour ne conduit plus au Front Républicain ni même au NFP.

La proportionnelle a eu des effets délétères sur les troisième et quatrième république ; A ce jour nous avons trois blocs à l'Assemblée. Cela ne changera pas le mode de décision et l'absence de contrôle sur le gouvernement. La proportion de jeunes qui ne croient pas à la démocratie est importante car inefficace, trop lente.

Une forme de proportionnelle ferait avancer des choses. On est divisé entre gauche et droite. On pourrait plus voter pour nos idées, moins pour empêcher quelqu'un d'arriver au pouvoir. Mais cela demanderait que les forces politiques fassent un minimum de compromis. Ce que le Front républicain n'a pas su faire comme l'a exprimé Mélançon : « tout notre programme, rien que notre programme ».

On se trouve dans une situation proche de la proportionnelle. En revanche, j'y vois l'inconvénient de marchandages où chacun se définit par rapport à une stratégie électorale ou de pouvoir. Rosanvallon ne propose rien de pratique. Les syndicats jouent très peu de rôle en France, un peu plus en Allemagne.

Je voulais pour ma part tout d'abord : -

a) te féliciter, Christian, car sur ce sujet du fonctionnement démocratique il convient d'être vigilant et de «travailler» en termes de création de lieux de débat et de pédagogie sur les modes de «vivre ensemble» et de dialogue : ce que font (et ont encore à conforter) le Club Convaincre et le Pacte Civique (et aussi le PPV) ...

Oui, il nous faut lutter pour réhabiliter la démocratie abimée par la dissolution et le fonctionnement jupitérien de Macron... Oui, il faut plus de démocratie participative aux différents niveaux territoriaux de représentativité électorale...

b) A noter que certains affirment et j'en suis (à mon avis donc) que les partis politiques dont le PS ne travaillent pas assez à ces débats et à ces pédagogies nécessaires... Sans parler des médias (dont publics France Inter- France Info - France Tél...) qui continuent à être très en deçà de ce que nous pourrions en attendre sur la compréhension des enjeux électoraux, et sur les éclairages sur la complexité de l'action politique : cf. l'absence le plus souvent de « contradictions » d'affirmations portées par les uns ou les autres « interviewés » ou le recours « facile » aux micros-trottoirs (sans prise de distance...) Pour illustrer : d'un seul coup les médias reprennent à leur compte la « dramatisation » sur l'état de nos comptes publics et le discours sur « la France championne des prélèvements obligatoires et des dépenses publiques » ; sans réinterroger sur à quoi servent les dépenses et est ce qu'on compare des choses comparables (cf l'intro du doct PPV sur le budget 2025...).

En conclusion, nous allons entrer dans une période où la question de la démocratie va revenir de manière assez forte depuis la société civile. Le PPV est une forme d'expression collective qui fait des propositions sous des formes nouvelles intéressantes pour l'avenir. Notre démocratie va encore évoluer.

Rendez vous **mardi prochain 15 octobre à 18 h 30** au forum à la Maison des Solidarités autour de Mireille Debard sur son livre

**Soutenez le Club Convaincre en envoyant un chèque d'adhésion de 30 €
à l'adresse du trésorier du Club Pierre Prunet 63 chemin des Forêts St Cyprien Lachassagne 69 480**

pour tout contact : club.convaincre@gmail.com

notre site <http://www.convaincre-rhone.fr/>